

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes en difficulté (2PS1009)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Extra-muros: 1	cont. continu	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Sophie Lambomez
 Horaire de réception : jeudi, 16h-16h45 bureau 2.0.20
 Adresse électronique pour le courriel : sophie.lambomez@unine.ch

Objectifs:

- Donner l'occasion aux étudiants d'articuler les dimensions théoriques (apprentissages formels) et les dimensions pratiques au cours de leur formation.
- Savoir définir un projet, ses objectifs et les différentes étapes de sa réalisation en tenant compte des contraintes (temporelles, liées au terrain, etc.).
- Savoir rédiger un rapport de stage rendant compte de son expérience, selon les différents critères établis.

Contenu:

(Concerne les étudiants de l'ancien plan d'études)

Il est demandé aux étudiants de faire un stage de 120h minimum dans une institution (crèche, école, home, association,...), et de participer activement et concrètement à des activités avec des enfants, des adolescents, des personnes en difficulté, des personnes handicapées ou encore des personnes âgées.

Il s'agit donc, pour les étudiants, d'acquérir une certaine expérience de terrain sur laquelle réfléchir en rapport avec leurs études.

Le lieu de stage est choisi par l'étudiant qui doit le soumettre à l'enseignante, avant le début du stage, pour accord.

Forme de l'évaluation:

L'évaluation est interne, sous forme d'un travail écrit individuel (rapport de stage) de 5 pages, accompagné du formulaire d'inscription et d'une attestation de stage délivrée par l'institution d'accueil.

Le travail écrit final est noté. Un travail non remis dans les délais obtient un Echec.

Le rapport de stage est à rendre 2 mois maximum après la fin du stage, et au plus tard le 6 septembre 2017 pour une validation pour l'année universitaire 2016-17 (1ère tentative). Le délai pour la 2ème tentative est fixé au 30 octobre 2017.

Critères d'évaluation : le rapport de stage doit comporter des informations sur l'institution et le cadre général du stage, les activités effectuées, les responsabilités assumées, les observations les plus marquantes et les apprentissages réalisés (comme indiqué dans le document d'information générale sur le stage).

Documentation:

Aucune lecture particulière n'est demandée. Des conseils bibliographiques pourront être donnés en fonction des projets de chacun.

Pré-requis:

Etre en 2ème ou 3ème année de Bachelor (ANCIEN PLAN D'ETUDES)

Forme de l'enseignement:

Séance d'information : jeudi 22 septembre 2016 à 15h15 salle RN04.